

Bienvenue à l'Ecole Élémentaire Albert Camus



Mail : prim5.camus@ac-mairie-lyon.fr

Blog de l'école : ecole-camus.blogs.laclassed.com

Téléphone : 04 78 36 36 13

Directrice : Véronique Crôle

L'école Albert CAMUS est une école élémentaire, regroupant des élèves du CP au CM2. Elle est composée de 10 classes, avec des élèves du secteur, des élèves des Classes à Horaires Aménagés (instrument, maîtrise, danse) et leurs frères et sœurs bénéficiant d'un rapprochement de fratrie.

A partir du CE2, les classes sont « mixtes », composées d'élèves dits « ordinaires » et d'élèves CHAM ou CHAD. Ces élèves pratiquent soit l'instrument, soit la danse, soit la maîtrise. Ils suivent certains cours au CRR, les autres à l'école.

Notre bâtiment comporte 4 niveaux :

- Le niveau -2 : gymnase, cour de récréation des élèves de CM1 et CM2, plateau pour l'EPS,
- Le niveau -1 : cour de récréation des élèves de CP, CE1 et CE2, salle de musique, restaurant scolaire, local du factotum,
- Le niveau 0 : entrée principale au 15, salle de garderie, cabinet médical, salles de classes, ALAE
- Le niveau + 1 : bureau de la directrice, salles de classe, salle de réunion, salle pour les repas, salle informatique, BCD, salle de musique.

Horaires	Matin	Après-midi
	8h45/11h45	13h30/16h30

CP, Christelle Mériguet	CM1 O-I-, Annick Chalamet
CP/CE1, Stéphane Husson	CM1 O-I-D, Marie Caroline Pichon
CE1, Véronique Crôle	CM1 O-I-M, Florence André
CE2 O-I, Isabelle Coutarel	CM2 O-D, Patrick Odiard
CE2 O-I-M, Béatrice Kraeutler	CM2 O-I-M, Julie Tinti
O : élèves cursus Ordinaire	
I : Instrumentistes - D : Danseurs	
M : Maitrisiens	

La directrice, Véronique Crôle, vous reçoit sur rendez-vous, tous les soirs, de 16h45 à 17h45 ou les jours de sa décharge, le lundi et jeudi.

Téléphone : 04 78 36 36 13

Si aucun adulte n'est disponible, un répondeur prend votre message. La directrice vous rappelle dès que possible.

Service médico-social

Le service médico-social est composé :

- Du Médecin scolaire, Madame Reynaud
- De l'infirmière, Madame Joly
- De l'assistante sociale, Madame Diaz

Joignables au 04 78 36 23 72

Si votre enfant a un problème de santé (allergie, asthme,...) et doit suivre un traitement, le signaler sur les fiches de renseignements à destination du médecin scolaire. Dans ce cas, il faudra mettre en place un **Projet d'Accueil Individualisé**.

RASED

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

L'intervention du RASED auprès des élèves prévoit une analyse fine de la situation, par les enseignants de la classe, les maîtres spécialisés du RASED, et avec les parents.

Le RASED contribue à assurer avec les équipes pédagogiques, d'une part, la prévention des difficultés d'apprentissage et, d'autre part, la remédiation quand ces difficultés s'avèrent durables et se traduisent par des écarts d'acquisition nets avec les acquisitions attendues ou par un défaut durable d'adaptation à l'école.

Il a pour objectif de favoriser l'adaptation et la réussite de l'enfant à l'école, d'assurer son bien-être et le succès des premiers apprentissages.

Différentes aides :

- à dominante pédagogique
- à dominante rééducative,
- psychologue scolaire.

Vie scolaire

Accueil des élèves

Les élèves sont accueillis dans leur classe à partir de 8h35, le matin et 13h20, l'après-midi. Les cours débutent à 8h45, le matin, 13h30 l'après-midi.

Merci de respecter ces horaires. Les retards perturbent le travail de votre enfant et de sa classe.

Restaurant scolaire

Un calendrier prévisionnel est à remplir et signer chaque période. Les repas doivent être annulés **par message sur le répondeur AVANT 8h, deux jours d'école avant.** (Rf règlement Ville de Lyon)

En cas d'annulation pour raison médicale, il vous faudra fournir un justificatif.

Pour **une demande de réduction**, s'adresser à la Mairie de votre arrondissement.

Activités périscolaires

Elles sont de 2 types :

- Celles mises en place le lundi, mardi, jeudi soir et mercredi de 11h45 à 12h30 :
 - ✓ Petite Garderie, de 16h30 à 17h,
 - ✓ Garderie de 16h30 à 17h45,
 - ✓ Etude surveillée de 16h30 à 17h45,

Pour les inscriptions au temps périscolaires, il faudra inscrire votre enfant sur les plannings et par Internet.

- Celles mises en place par l'Accueil de Loisir Associé à l'Ecole, sur l'interclasse de midi et le vendredi après-midi, sous la responsabilité de Régine Roux-Duplâtre (06 02 22 28 80) :
 - ✓ Illusion, optique, jeux sportifs, modelage, manga, danse, contes et improvisation, cirque, arts plastiques

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h50 8h35	Garderie				
8h35 8h45	Accueil dans les classes				
8h45 11h45	Classe				
11h45 12h30	Restaurant scolaire	Garderie	Restaurant scolaire		
12h30 13h20					
13h20 13h30	Accueil dans les classes		Accueil	Périscolaire ALAE	
13h30 16h30	Classe		Classe		
16h30 17h00	Garderie		Garderie		
17h00 17h45	Périscolaire		Périscolaire		

Relations parents-enseignants

Le cahier de liaison sert pour toute communication entre les parents et les enseignants.

Les fiches de renseignements sont à compléter et à retourner à l'école le plus rapidement possible. Merci, dans l'intérêt de votre enfant, d'attacher la plus grande attention à sa rédaction (surtout au sujet des numéros de téléphone pour vous alerter en cas d'urgence) et de **nous prévenir en cas de changement de vos coordonnées**.

Une réunion se tiendra après la rentrée scolaire dans la classe de votre enfant : votre présence est très vivement souhaitée.

Absence des élèves

En cas d'absence de votre enfant, merci, pour des raisons de sécurité et de responsabilité des uns et des autres, de bien vouloir impérativement :

- **Prévenir le matin-même avant 8h** par téléphone,
- **Justifier** ultérieurement par écrit dans le cahier de correspondance en fournissant le motif

Toute demande d'absence exceptionnelle prolongée, fondée sur des motifs sérieux et légitimes, doit être faite par courrier adressé à la directrice, qui transmet éventuellement à Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Assurance scolaire

Vous devez fournir une attestation d'assurance scolaire certifiant que votre enfant est garanti à la fois en **responsabilité civile et en individuelle accident**.

Vie pédagogique

Projet d'école

Il comporte **4 axes principaux** :

- Améliorer la lecture-compréhension des élèves,
- Améliorer la relation école/famille,
- Développer une ouverture européenne,
- Développer l'éducation artistique des élèves dans les domaines de l'éducation musicale et des arts visuels.

Les actions de l'année 2016/2017

- Action autour du vivre ensemble et de la citoyenneté,
- Action chorale et musique pour les élèves de CP, CE1, CE2 de cursus ordinaire,
- Action mur peint
- Action Blog,
- Action Ecole et Cinéma,
- Action jardin,
- Action Lieu Accueil Parents
- Actions Concerts

Aide Pédagogique Complémentaire

Il s'agit d'une aide proposée aux élèves

- sous la forme d'aide personnalisée, pour les élèves ayant des difficultés scolaires,
- sous la forme d'ateliers, pour les élèves volontaires (Blog de l'école, Atelier jardinage, préparation des classes Péniches).

Langues vivantes

Dès le CP, nous proposons à votre enfant le choix d'apprendre l'anglais ou l'italien.

Ce sont les enseignants de l'école qui dispensent ces cours.